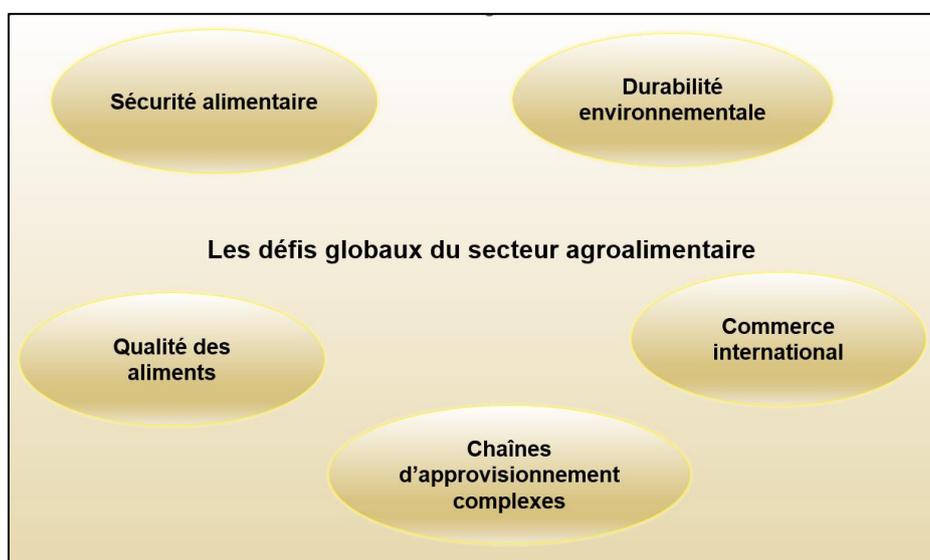


Résumé exposé 10

(Vers des procédures mondiales pour supporter et améliorer les produits agroalimentaires)

1. Introduction :

Le secteur agroalimentaire occupe une place cruciale pour répondre aux besoins croissants d'une population mondiale en expansion. Face aux défis multiples tels que le changement climatique, la raréfaction des ressources naturelles, les crises sanitaires et géopolitiques, garantir un accès universel à une alimentation saine, suffisante et de qualité devient un impératif global (FAO, 2021).



2. Pistes d'amélioration et procédures mondiales :

2.1. Coopération internationale renforcée : Partage de données, savoir-faire et technologies : Des plateformes comme AGROVOC ou AMIS de la FAO permettent le partage global de données (FAO, 2022). Cela facilite l'accès à l'innovation, notamment pour les pays du Sud.

2.2. Appui aux producteurs locaux : Renforcement des capacités techniques : Par exemple, les projets « Farmer Field Schools » permettent une formation directe en milieu rural (FAO, 2019).

2.3. Recherche, innovation et transition agroécologique : Agriculture de précision, bio, agroforesterie : L'agriculture de précision et l'agroforesterie, permettent d'augmenter les rendements tout en préservant l'environnement.

2.4. Harmonisation des normes et des politiques : Rôle des organisations internationales (FAO, OMS, Codex Alimentarius, OMC) : Les grandes organisations internationales telles que la FAO et l'OMS jouent un rôle clé dans la régulation alimentaire mondiale.

3. Les conventions internationales pour améliorer les produits agroalimentaires : Elles englobent :

- **L'accord ATP (Transport des denrées périssables) :** Garantir des normes de qualité pour le transport international de produits alimentaires périssables (CEE-ONU).
- **Les normes de commerce équitable :** Promouvoir un commerce éthique, durable et équitable dans les produits agricoles (café, cacao, banane...).
- **L'accord SPS (Mesures Sanitaires et Phytosanitaires) :** Encadrer les mesures liées à la sécurité sanitaire des aliments, plantes et animaux dans le commerce international (OMC)
- **Le codex Alimentarius :** Établir des normes alimentaires internationales pour garantir la sécurité des consommateurs et faciliter les échanges (FAO & OMS)